

## AVIS DE CONVOCATION EN ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

**Madame, Monsieur, cher(e) actionnaire,**

Nous avons le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra :

**Le Jeudi 06 Juin 2024 à 09H30 au Legacy Luxury Hotel sis au Lotissement Moutchachou Lot BD11, Hydra**

Vous serez réunis à l'effet de délibérer et statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration ;
- Rapports des Commissaires Aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 ;
  - Approbation des états financiers de l'Exercice clos le 31 Décembre 2023 ;
  - Approbation des états financiers Consolidés de l'Exercice clos le 31 Décembre 2023
  - Affectation du Résultat de l'Exercice clos le 31 Décembre 2023 et Fixation du Dividende ;
  - Rémunération des Administrateurs ;
  - Renouvellement Mandats de 02 Administrateurs ;
  - Règlement Note d'Honoraires des Commissaires aux Comptes
  - Pouvoirs à Conférer ;
  - Divers.

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires sera ouverte aux titulaires d'actions inscrites dans un compte titre trois jours ouvrés avant la date de la réunion et dont le nom figure sur la liste des actionnaires transmise par Algérie Clearing ou, le cas échéant, qui présentent un relevé de compte titre dûment établi par son TCC.

Il sera possible aux actionnaires d'adresser des questions par lettre recommandée avec accusé de réception, à faire parvenir au siège social de la Société, dans les dix Jours avant la tenue de l'assemblée générale ; des réponses leur seront apportées au cours de la réunion.

Pour assister personnellement à l'Assemblée Générale, vous devez :

- Confirmer votre présence en remplissant le formulaire disponible sur le site internet [www.allianceassurances.com.dz](http://www.allianceassurances.com.dz), rubrique « **Relation Actionnaires** » qui devra nous parvenir au plus tard le 05 Juin 2024 ;
- Vous présenter à la réunion, muni d'une pièce d'identité et de votre relevé de compte titres.

Si vous ne pouvez assister vous-même à l'Assemblée Générale, vous avez la possibilité de vous y faire représenter :

- En tant que personne physique, en donnant un pouvoir légalisé à toute autre personne de votre choix ;
- En tant que personne morale en donnant un pouvoir dûment signé et cacheté, à la personne qui vous représentera.

Au nom du Conseil d'administration, nous vous remercions de votre confiance et de l'attention que vous ne manquerez pas d'apporter au projet de résolutions soumis à votre vote.

**Le Président du Conseil d'Administration**



**NB : l'ensemble des documents relatifs à la tenue de l'Assemblée Générale sont tenus à la disposition des actionnaires au siège de la SPA Alliance Assurances et sont consultables sur les sites internet : [www.allianceassurances.com.dz](http://www.allianceassurances.com.dz) et [www.cosob.org](http://www.cosob.org) à compter de la date de la parution de la présente convocation.**